



87440 (Haute-Vienne)

Tel : 05 55 00 31 37-Fax : 05 55 09 77 41

Mail : mairie.maisonnais.sur.tardoire@wanadoo.fr

Site : maisonnais-sur-tardoire.eu

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie dans la salle des fêtes, en session ordinaire le :

7 septembre 2021 à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- Info du Maire.
 - o Présentation du nouvel agent technique.
 - o Repas de fin d'année.
 - o Spectacle de Noël pour les enfants.
 - o Parcours emplois/compétences.
 - o Emprunts assainissement.
 - o DETR travaux supplémentaires église.
 - o DSIL (Château, Salle des fêtes, Aire d'atterrissage de nuit pour hélicoptère).
 - o Mise en place du RIFSEEP.
 - o Programme GRVC 2022.
- Délibération relative au choix du réseau de chaleur.
- Délibération relative à l'approbation du rapport de la CLECT.
- Délibération relative au projet de déviation d'un chemin rural au Moulin de Lage.
- Délibération relative au mandatement des investissements du budget principal avant le vote du budget primitif 2022.
- Délibération relative au mandatement des investissements du budget assainissement avant le vote du budget primitif 2022.
- Délibération relative à l'approbation de la convention AMO avec l'ATEC pour la rénovation de la salle des fêtes.
- Délibération relative au remboursement des frais de vaccination engagés par un agent technique.
- Divers

A Maisonnais, le 31 août 2021

Le Maire : Raoul RECHIGNAC